



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques  
Service Contentieux

**DECISION MUNICIPALE N° 2024/030/A.J.**

Visa de M. Christophe LOGEAIS,  
Directeur des Affaires Juridiques



Visa de Mme Sandie L'HERMITTE,  
Chef du Service Contentieux

Affaire suivie par Marjorie GIRAUD  
Gestionnaire Assurances  
☎ 04.94.36.32.20 – [mgiraud@mairie-toulon.fr](mailto:mgiraud@mairie-toulon.fr)

## DECISION

### PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Intrusion et vandalisme – Local de Vert Coteau – Pouvoir pour déposer plainte

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359S, prise conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 23/AR/55 en date du 3 mai 2023, d'habiliter Monsieur Damien CHABERT, Directeur Evènementiel, à déposer plainte au nom de la Commune pour les faits suivants :

- Intrusion et vandalisme – Local de Vert Coteau

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 28 MARS 2024

Pour le Maire de TOULON  
L'Adjoint délégué  
Robert CAVANNA



TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE 03 AVR. 2024

PUBLIE LE 03 AVR. 2024



### Acte à classer

DECI2024030AJ

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-04-03T15-43-52.01 ( MI252057656 )

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20240328-DECI2024030AJ-AR ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : DECISION MUNICIPALE 2024/030/A.J. du 28/03/2024  
et vandalisme - local de Vert Coteau - pouvoir pour  
déposer plainte

Date de décision : 28/03/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 6. Libertés publiques et pouvoirs de police  
6.4. Autres actes réglementaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DAJ SC 2024 030 AJ.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/04/24 à 15:43

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Transmis

Date 03/04/24 à 15:43

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Accusé de **réception**

Date 03/04/24 à 15:50